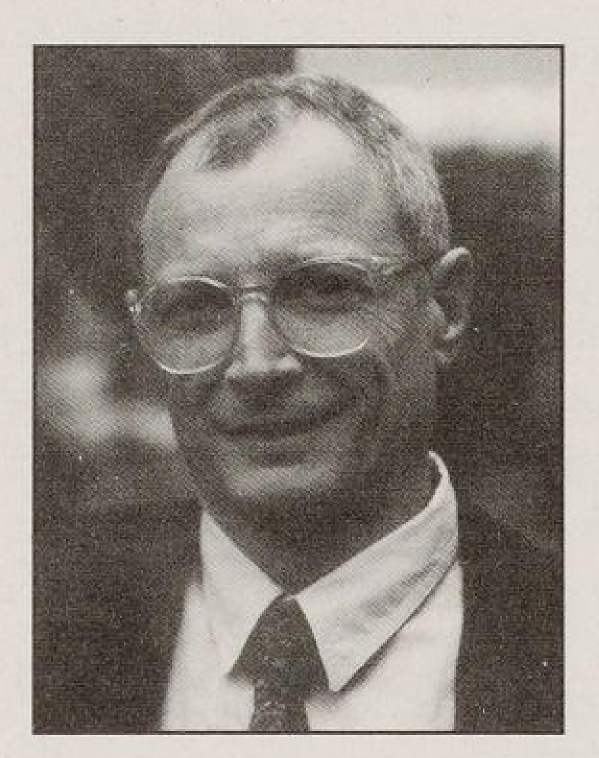
VI[e] CIRCONSCRIPTION DE LA GIRONDE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

JEROME THEVENON

Jacqueline ARAMBERRI
Suppléant



"Priorité à l'Ecologie"

MÉRIGNACAIS depuis toujours, ma passion est l'écologie. Avant même que le mot ne fût à la mode, j'ai toujours cherché à concilier dans ma vie professionnelle et personnelle les valeurs de **nature** et d'**efficacité**.

Opérateur de loisirs de plein air, marié, père de deux enfants, j'ai décidé de briguer vos suffrages pour donner **PRIORITÉ À L'ÉCOLOGIE**.

En effet, je refuse l'écologie politisée et politicienne.

Comment peut-on faire confiance, pour défendre l'écologie, à une candidate parachutée dans notre Circonscription ?

Il est en plus de notoriété publique que les candidats de l'entente, dite, des écologistes, ne sont en fait, pour la plupart, que des politiciens gauchisants, recyclés pour l'occasion.

Peut-on davantage en la matière faire confiance aux deux notables en place pour défendre l'environnement ? Le Maire de MÉRIGNAC qui affirme que sa ville est verte, a encore du chemin à parcourir : la prochaine révision du POS ne doit pas être simplement une démarche électoraliste et momentanée. Que penser du capharneüm urbanistique de SAINT-JEAN-D'ILLAC qui ne tient absolument pas compte des aspirations locales ainsi que de la voracité lotisseuse aux dépends de la forêt sur SAINT-AUBIN-DU-MÉDOC ?

Force est de constater que le problème essentiel et urgent de notre Circonscription est celui des décharges de MARTIGNAS, auquel, sans plus attendre, il faut apporter une réponse immédiate et définitive : LA FERMETURE.

C'est la raison pour laquelle j'ai choisi comme suppléant, Jacqueline ARAMBERRI, commerçante retraitée, militante associative, bien connue à MARTIGNAS.

Pour moi, la **PRIORITÉ À L'ÉCOLOGIE** dans notre Circonscription doit se traduire par :

- La mise en place d'un tri-sélectif à la source systématisé et la valorisation des déchets par leur recyclage,

- La multiplication des pistes cyclables et la priorité accordée aux piétons et cyclistes dans nos centres-villes, afin d'accroître la sécurité de tous, notamment de nos enfants. Je proposerai par exemple que la CUB aménage systématiquement les berges du PEUGUE et des ONTINES pour en faire des cheminements piétonniers et cyclables, partout où cela est possible sans perturber la vie des riverains,

- Je propose la réhabilitation écologique des jalles de nos sept communes,

- Afin de diminuer la pollution atmosphérique, il faut très rapidement remplacer le chauffage au fuel lourd des grands ensembles.

- Nous nous devons d'être d'une extrême vigilance sur le projet de super-rocade qui risque de défigurer les communes de SAINT-JEAN-D'ILLAC, MARTIGNAS et SAINT-MÉDARD-EN-JALLES,

- Nos zones industrielles seraient plus belles et plus attractives si était initiée une politique d'embellissement audacieuse,

- Enfin, il faut libérer les initiatives de nos chefs d'entreprises afin de favoriser la création d'emplois par le développement de nouvelles activités liées à l'environnement : recyclage, dépollution, entretien du patrimoine environnemental.

Le 21 Mars,

en votant

JEROME THEVENON

donnez la



Vu, le Candidat

Ce document est imprimé sur du papier recyclé - Imp. NOFAL S.A.